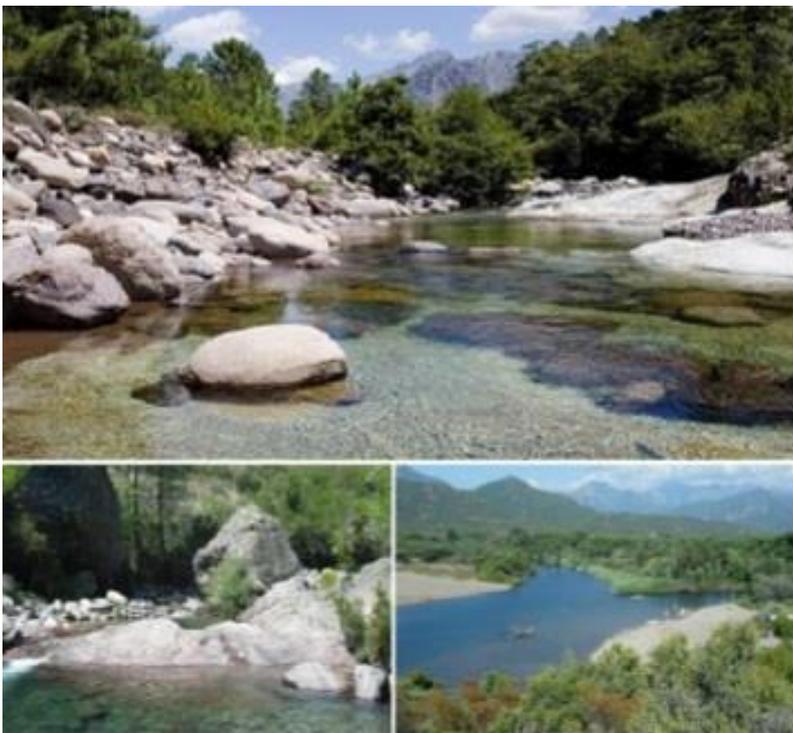




Forza Fangu !

Le Fangu labellisé rivière sauvage le 20 juin

Le 20 juin 2019, à partir de 10 heures à la tour génoise de Galeria se déroulera la cérémonie de la labellisation du Fangu, ce fleuve côtier de Haute Corse. Une distinction qui récompense les efforts du Parc naturel régional de Corse, porteur du projet et de l'ensemble des acteurs du bassin versant, pour préserver ce joyau.



Le bassin versant du Fangu est situé dans le département de la Haute Corse sur la façade occidentale de l'île. Sa superficie est de 235 km². Il regroupe trois communes : Galéria qui occupe toute la basse vallée du Fangu, Manso dans la partie amont, et la commune de Calenzana qui occupe le haut Marsulinu au nord.

C'est un bassin versant dit de montagne, drainé par des cours d'eau torrentiels aux cours peu sinueux et très encaissés. Il se situe entre mer et montagne puisque le Fangu se jette dans la baie de Galéria.

C'est un fleuve très préservé et les paysages qu'il a creusés font partie des plus beaux de Corse.

Une faune et une flore endémiques particulièrement abondantes

En effet, près d'une quarantaine d'espèces d'oiseaux nichent dans la vallée du Fangu. Parmi ces derniers, le gypaète barbu et l'aigle royal, l'autour des palombes, la sitelle.

Mais le territoire est riche également en amphibiens. On trouve l'Euprocte de Corse, la salamandre de Corse en forêt du Fangu, le Discoglosse sarde jusqu'à 1300 m d'altitude, la rainette verte de Sardaigne, qui cohabite avec le Discoglosse corse ou le crapaud vert, en truites endémiques (la Fario et la truite de Corse). On dénombre une groupe d'une cinquantaine de mouflons.

« une labellisation que toute la région de Calenzana attendait tant la beauté du Fangu est célébrée depuis des centaines d'années » affirme le président du Parc naturel régional de Corse M. Jacques Costa





Le déroulé de la cérémonie de la labellisation

10h00 : Accueil des invités

10h30-12h30 :

- Accueil par Monsieur Jacques Costa, Président du Syndicat Mixte du PNRC
- Accueil par Monsieur Jean Marie Seité, Maire de Galeria
- Discours officiels
- Remise du label
- Présentation du site labellisé

12h30-14h00 : Buffet offert (sur place)

14h00 : Visite du delta du Fangu en canoé kayak (sur inscription)



ET POUR EN SAVOIR D'AVANTAGE :

WWW.RIVIERES-SAUVAGES.FR

Contacts :

Gabrielle VALESI, Chargée de mission eau et milieux aquatiques, Parc Naturel Régional de Corse, 06.21.37.48.88, gabie.valesi@gmail.com

Rivières Sauvages :

Mélanie Taquet : Chargée de mission Animation Ain - Rhône Méditerranée Corse : 06 16 68 60 79 – melanie.taquet@rivieres-sauvages.fr

Marie Pierre MEDOUGA - Communication & Relations Médias

06 22 78 71 38 – agencerp@orange.fr – www.mp-c.eu - @mapyntonga